

Contrat de formation professionnelle

(article L.6353-3 à L.6353-7 du code du travail)

Ce contrat est conclu avant toute inscription définitive et tout règlement de frais (art. L.6353-3), entre les soussignés :

1) Francis DUHEM, l'univers des massages 19 rue du grand verger 37230 Luynes

Siret n°509 180 279 00010. Enregistré sous le 24 37 02676 37 auprès du Préfet de la région Centre

Et d'autre part

2) M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____ dénommé stagiaire
Adresse personnelle : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tel fixe : _____ Mobile : _____
Email : _____ Profession : _____
Date de naissance : _____
Financement (personnel, Dif , agefos, employeur...): _____

Est conclu une convention de formation professionnelle en application de l'article L. 6353-3 à L.6353-7 du Code du Travail.

Article 1^{er} : objet du contrat de formation à titre personnel (sans prise en charge) :

En exécution du présent contrat, L'organisme de formation l'univers des massages s'engage à organiser la (ou les) formation(s) suivantes (s) à titre personnel, sans prise en charge :

Intitulé (s)	Nbre de jours	Nbre D'heures	Prix net * organisme non soumis à TVA	Dates
Total				

L'inscription au cursus de praticien en massage de bien être ou de praticien en shiatsu (210h) fera l'objet d'un devis signé par le stagiaire.

*en cas de prise en charge même partielle une majoration du prix de 10% sera appliquée.

Article 2 : nature et caractéristiques des actions de formation

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévues par l'article L.6313-1 DU Code du travail
- Elle a pour objectif : savoir reproduire le massage étudié
- Sa durée est indiquée ci-dessous, les journées de formation sont de 7 heures sauf pour l'initiation au massage de bien-être qui est de 6 heures

Article 3 : Organisation de l'action de formation

- L'action de formation aura lieu **19 rue du grand verger 37230 Luynes**
- Elle est organisée pour un effectif de 6 stagiaires maximum
- Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle des connaissances, sont les suivantes : la formation est dispensée par un formateur sous forme de pédagogie par objectifs et interactive. Le contrôle des connaissances est permanent sous la forme de travaux pratiques à réaliser par le stagiaire.
- Le programme détaillé, les objectifs, le niveau de connaissances préalables nécessaire, figurent dans chaque page de présentation spécifique du stage sur notre site (www.universmassages.com), et sont à la disposition du stagiaire, sur papier, sur simple demande
- Les diplômes, titres ou références de la personne chargée de la formation sont indiqués ci-dessous :

Massothérapeute en médecine traditionnelle chinoise. Praticien Shiatsu

Animateur, Enseignant, Formateur, gestionnaire et directeur de stage.

Article 3 : sanctions des actions de formation.

- Attestation de formation pour les initiations
- Certificat de formation pour les formations de 1 à 5 jours
- Certificat de praticien pour les formations longues (200 ou 210h)
- Master en massage pour la totalité des formations (400h)

Article 4 : Disposition financières

Le stagiaire s'engage à verser lors de la réservation, la somme suivante qui sera encaissée après le délai de rétractation:

- Formations de 3 à 5 jours : 100€ par formation
- Formations de 1 à 2 jours : 50€ par formation
- Formation longue : 500 €

Le stagiaire s'engage à verser le solde le premier du jour de stage de chaque formation. Pour les formations longues le solde est effectué soit en totalité soit en plusieurs fois (maximum 5)

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de la signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 6 : Interruption de stage

En cas de cessation anticipée de la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Dans tous les autres cas, si la formation est commencée, le règlement de la totalité est maintenu. Cette somme n'est pas imputable au titre de la formation professionnelle.

Si la formation n'a pas commencée, les arrhes ne sont pas remboursées. Les arrhes pourront être reportée sur une autre formation dans un délai de moins d'un an si l'annulation intervient plus de 20 jours avant le début de la formation.

Article 7 : Règlement intérieur

Le stagiaire déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur ci dessous et y adhéré avant de souscrire au contrat.

Article 8 : différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Tours sera seul compétent pour régler le litige.

REGLEMENT INTERIEUR A LIRE AVANT LA SIGNATURE DE LA CONVENTION : L'organisme de formation aux massages du monde de Monsieur Francis DUHEM, enseigne des techniques de relaxation non thérapeutiques ni médicales. Le certificat de formation n'a pas valeur de diplôme. Chaque participant est au fait de la législation concernant le massage en France. Les femmes enceintes ne peuvent suivre les formations. Monsieur Duhem se réserve le droit de déplacer ou d'annuler une date de session, de refuser des participants ou d'exclure un participant pendant une formation sans justification. Monsieur Duhem ne peut être tenu responsable d'un accident survenant lors de la formation. Monsieur Duhem ne peut être tenu responsable de la pratique ultérieure qui sera faite des techniques enseignées. Photos et vidéos sont interdites pendant les cours. Les participants aux formations s'engagent à ne pas faire de prosélytisme religieux, ni politique, ni sectaire pendant les formations. Le fascicule de formation ainsi que la méthode de formation sont la propriété intellectuelle de Monsieur DUHEM, de ce fait toute copie, reproduction ou diffusion sont strictement interdites. Le non respect des droits d'auteur expose le contrevenant à des poursuites judiciaires.

Fait en double exemplaire, àle.....

Le stagiaire
(signature précédée de la mention lu et approuvé)

Pour l'organisme de formation
Francis DUHEM
Directeur de Formation